



Points clés de l'accord de partage de données CMS-ICE

Afin d'aider les assistants d'inscription à répondre aux questions et préoccupations des communautés concernées par [l'accord CMS-ICE](#), Health Care For All (HCFA) a compilé les informations et conseils suivants. Pour toute question, vous pouvez contacter la ligne d'assistance gratuite de HCFA au 1-800-272-4232 ou un organisme communautaire de confiance. Pour toute assistance relative à l'immigration, consultez [la liste d'orientation pour l'aide aux immigrants](#). Si vous avez des suggestions ou souhaitez partager les commentaires de votre communauté, veuillez consulter notre [formulaire](#).

Ce que nous comprenons de l'accord de partage de données CMS-ICE

- Les Centres pour Medicare et Medicaid Services (CMS) et le Department of Homeland Security (DHS) ont signé un accord autorisant l'ICE à accéder aux données personnelles des personnes inscrites à Medicaid.
- Cela signifie que les agents de l'ICE pourront accéder aux informations personnelles des membres de MassHealth.
- Ces données personnelles comprennent : nom, adresse, numéro d'identification MassHealth, numéro de sécurité sociale, date de naissance, sexe, numéro de téléphone, localisation, origine ethnique et race.
- L'accord stipule : « L'ICE utilisera les données CMS pour obtenir des informations sur l'identité et la localisation des immigrants identifiés par l'ICE. »
- Plusieurs États, dont le Massachusetts, ont intenté une action en justice pour contester cet accord.
- MassHealth est tenu par la loi fédérale de partager les informations relatives à ses membres, y compris les données historiques, avec le gouvernement fédéral.
- Si une personne décide de quitter MassHealth, l'ICE aura toujours accès à ses informations antérieures.

Travailler avec les candidats et les membres

1. Considérations importantes

- Il est important de faire preuve de compassion et d'être honnête et clair.



- Soyez honnête quant aux risques, en utilisant un ton clair, objectif et neutre.
- Rassurez votre interlocuteur sur le fait que ses émotions en ces temps difficiles sont normales.
- Nous ne disons jamais aux gens quoi faire. Nous posons plutôt des questions pour les aider à évaluer leur situation. Nous les accompagnons dans leur prise de décision éclairée et responsable.
- La décision de souscrire à MassHealth est personnelle et dépend des besoins de santé et du niveau de confort de chacun.
- Certaines personnes peuvent choisir de ne pas s'inscrire à MassHealth et de payer leurs soins de santé de leur poche.
- D'autres peuvent envisager de souscrire une assurance maladie directement auprès de compagnies d'assurance privées.
- D'autres choisissent de s'inscrire à MassHealth pour avoir un accès constant aux soins de santé. Nous vous recommandons de consulter un assistant à l'inscription ou un expert en immigration afin de comprendre toutes les options et de prendre la meilleure décision possible.
- Les hôpitaux et les médecins ne sont pas tenus de communiquer des informations personnelles identifiables aux autorités de l'immigration, sauf si la loi l'exige.

2. Pour les candidats à MassHealth

- Avant de postuler à MassHealth, je souhaite vous informer de quelques nouvelles récentes. Nous avons appris que l'ICE a désormais accès aux informations des membres de MassHealth, notamment leurs noms et adresses. Nous vous en informons afin que vous puissiez décider de poursuivre ou non votre demande d'adhésion à MassHealth.
- Souhaitez-vous être accompagné(e) dans votre choix ?
- Souhaitez-vous connaître les autres options si vous décidez de ne pas postuler à MassHealth ?



3. Pour les membres actuels de MassHealth

- Avant de mettre à jour vos informations, je souhaite vous informer de quelques nouvelles récentes. Nous avons appris que l'ICE a désormais accès aux informations des membres de MassHealth, notamment leurs noms et adresses. Avez-vous des questions ou des préoccupations à ce sujet ?

4. Questions pour aider les membres à décider s'ils souhaitent souscrire à MassHealth

- Avez-vous des besoins urgents en ce moment?
- Souffrez-vous d'affections chroniques?
- Prenez-vous des médicaments ou utilisez-vous du matériel médical régulièrement ou quotidiennement?
- Souhaitez-vous connaître d'autres options si vous décidez de ne pas souscrire à MassHealth pour le moment?
- Préférez-vous attendre l'évolution de la situation ou pensez-vous qu'il est important de souscrire dès aujourd'hui?
- Quelles autres informations pourraient vous aider à prendre une décision?

5. Questions fréquentes et suggestions de réponses

- Si je résilie mon abonnement MassHealth pour me protéger ou protéger ma famille, mes informations peuvent-elles être supprimées du système ?
- La résiliation ou la fermeture de votre compte MassHealth ne supprimera pas vos données précédentes. Les agences fédérales auront toujours accès à votre historique.
- Quelles informations sont partagées avec l'ICE ?
- Les données comprennent : nom complet, adresse, numéro Medicaid, numéro de sécurité sociale, date de naissance, sexe, numéro de téléphone, origine ethnique, race et localisation géographique.